



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 121289

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les recommandations exprimées dans le rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale de septembre 2011. Concernant la tarification à l'activité et la convergence tarifaire, la Cour des comptes préconise de conforter la base PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information) en mettant la documentation de l'ATIH (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation) en conformité avec les normes et pratiques en vigueur pour la création et la gestion de bases de données informatiques. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121289

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11521

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)